

LES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Les Séances de la Société préhistorique française sont organisées deux à trois fois par an. D'une durée d'une ou deux journées, elles portent sur des thèmes variés : bilans régionaux ou nationaux sur les découvertes et travaux récents ou synthèses sur une problématique en cours dans un secteur de recherche ou une période en particulier.

La Société préhistorique française considère qu'il est de l'intérêt général de permettre un large accès aux articles et ouvrages scientifiques sans en compromettre la qualité ni la liberté académique. La SPF est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, dont l'un des buts, définis dans ses statuts, est de faciliter la publication des travaux de ses membres. Elle ne cherche pas le profit par une activité commerciale mais doit recevoir une rémunération pour compenser ses coûts de gestion et les coûts de fabrication et de diffusion de ses publications.

Conformément à ces principes, la Société préhistorique française a décidé de proposer les actes des Séances en téléchargement gratuit sous forme de fichiers au format PDF interactif. Bien qu'en libre accès, ces publications disposent d'un ISBN et font l'objet d'une évaluation scientifique au même titre que nos publications papier périodiques et non périodiques. Par ailleurs, même en ligne, ces publications ont un coût (secrétariat d'édition, mise en page, mise en ligne, gestion du site internet) : vous pouvez aider la SPF à poursuivre ces activités de diffusion scientifique en adhérant à l'association et en vous abonnant au *Bulletin de la Société préhistorique française* (voir au dos ou sur <http://www.prehistoire.org/form/515/736/formulaire-adhesion-et-ou-abonnement-spf-2014.html>).

LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

La Société préhistorique française, fondée en 1904, est une des plus anciennes sociétés d'archéologie. Reconnue d'utilité publique en 1910, elle a obtenu le grand prix de l'Archéologie en 1982. Elle compte actuellement plus de mille membres, et près de cinq cents bibliothèques, universités ou associations sont, en France et dans le monde, abonnées au *Bulletin de la Société préhistorique française*.

Tous les membres de la Société préhistorique française peuvent participer :

- aux séances scientifiques de la Société – Plusieurs séances ont lieu chaque année, en France ou dans les pays limitrophes. Le programme annuel est annoncé dans le premier *Bulletin* et rappelé régulièrement. Ces réunions portent sur des thèmes variés : bilans régionaux ou nationaux sur les découvertes et travaux récents ou synthèses sur une problématique en cours dans un secteur de recherche ou une période en particulier ;
- aux Congrès préhistoriques de France – Ils se déroulent régulièrement depuis la création de la Société, actuellement tous les quatre ans environ. Leurs actes sont publiés par la Société préhistorique française. Depuis 1984, les congrès se tiennent sur des thèmes particuliers ;
- à l'assemblée générale annuelle – L'assemblée générale se réunit en début d'année, en région parisienne, et s'accompagne toujours d'une réunion scientifique. Elle permet au conseil d'administration de rendre compte de la gestion de la Société devant ses membres et à ceux-ci de l'interpeller directement. Le renouvellement partiel du conseil se fait à cette occasion.

Les membres de la Société préhistorique française bénéficient :

- d'information et de documentation scientifiques – Le *Bulletin de la Société préhistorique française* comprend, en quatre livraisons de 200 pages chacune environ, des articles, des comptes rendus, une rubrique d'actualités scientifiques et une autre sur la vie de la Société. La diffusion du bulletin se fait par abonnement annuel. Les autres publications de la SPF – Mémoires, Travaux, Séances, fascicules des Typologies de la Commission du Bronze, Actes des Congrès, Tables et index bibliographiques ainsi que les anciens numéros du *Bulletin* – sont disponibles au siège de la Société préhistorique française, sur son site web (avec une réduction de 20 % pour les membres de la SPF et téléchargement gratuit au format PDF lorsque l'ouvrage est épuisé) ou en librairie.
- de services – Les membres de la SPF ont accès à la riche bibliothèque de la Société, mise en dépôt à la bibliothèque du musée de l'Homme à Paris.

Régie par la loi de 1901, sans but lucratif, la Société préhistorique française vit des cotisations versées par ses adhérents. Contribuez à la vie de notre Société par vos cotisations, par des dons et en suscitant de nouvelles adhésions autour de vous.

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2016

Le réabonnement est reconduit automatiquement d'année en année*.

Paiement en ligne sécurisé sur

www.prehistoire.org

ou paiement par courrier : formulaire papier à nous retourner à l'adresse de gestion et de correspondance de la SPF :

BSPF, Maison de l'archéologie et de l'ethnologie

Pôle éditorial, boîte 41, 21 allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

1. PERSONNES PHYSIQUES	Zone €**	Hors zone €
Adhésion à la <i>Société préhistorique française</i> et abonnement au <i>Bulletin de la Société préhistorique française</i>		
▶ tarif réduit (premier abonnement, étudiants, moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, membres de la Prehistoric Society***)	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 45 €
▶ abonnement / renouvellement	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 80 €
OU		
Abonnement au <i>Bulletin de la Société préhistorique française</i>		
▶ abonnement annuel (sans adhésion)	<input type="checkbox"/> 85 €	<input type="checkbox"/> 90 €
OU		
Adhésion à la <i>Société préhistorique française</i>		
▶ cotisation annuelle	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 25 €
2. PERSONNES MORALES		
Abonnement au <i>Bulletin de la Société préhistorique française</i>		
▶ associations archéologiques françaises	<input type="checkbox"/> 110 €	
▶ autres personnes morales	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 155 €
Adhésion à la <i>Société préhistorique française</i>		
▶ cotisation annuelle	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 25 €

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉLÉPHONE : DATE DE NAISSANCE : _ _ / _ _ / _ _ _ _

E-MAIL :

VOUS ÊTES : « professionnel » (votre organisme de rattachement) :

« bénévole » « étudiant » « autre » (préciser) :

Date d'adhésion et / ou d'abonnement : _ _ / _ _ / _ _

Merci d'indiquer les période(s) ou domaine(s) qui vous intéresse(nt) plus particulièrement :

.....

Date, signature :

Les chèques doivent être libellés au nom de la Société préhistorique française. Le paiement par **carte de crédit** est bienvenu (Visa, Mastercard et Eurocard) ainsi que le paiement par **virement** à La Banque Postale • Paris IDF centre financier • 11, rue Bourseul, 75900 Paris cedex 15, France • RIB : 20041 00001 0040644J020 86 • IBAN : FR 07 2004 1000 0100 4064 4J02 086 • BIC : PSSTFRPPPAR.

Toute réclamation d'un bulletin non reçu de l'abonnement en cours doit se faire au plus tard dans l'année qui suit. Merci de toujours envoyer une enveloppe timbrée (tarif en vigueur) avec vos coordonnées lorsque vous souhaitez recevoir un reçu fiscal et/ou une facture acquittée et/ou le timbre SPF de l'année en cours, et au besoin une nouvelle carte de membre.

N° de carte bancaire : _ _ _ _ _

Cryptogramme (3 derniers chiffres) : _ _ _ Date d'expiration : _ _ / _ _ signature :

* : Pour une meilleure gestion de l'association, merci de bien vouloir envoyer par courrier ou par e-mail en fin d'année, ou en tout début de la nouvelle année, votre lettre de démission.

** : Zone euro de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

*** : Pour les moins de 26 ans, joindre une copie d'une pièce d'identité; pour les demandeurs d'emploi, joindre un justificatif de Pôle emploi; pour les membres de la Prehistoric Society, joindre une copie de la carte de membre; le tarif « premier abonnement » profite exclusivement à des membres qui s'abonnent pour la toute première fois et est valable un an uniquement (ne concerne pas les réabonnements).

ARTISANATS ET PRODUCTIONS À L'ÂGE DU BRONZE

ACTES DE LA JOURNÉE
DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

NANTES
8 OCTOBRE 2011

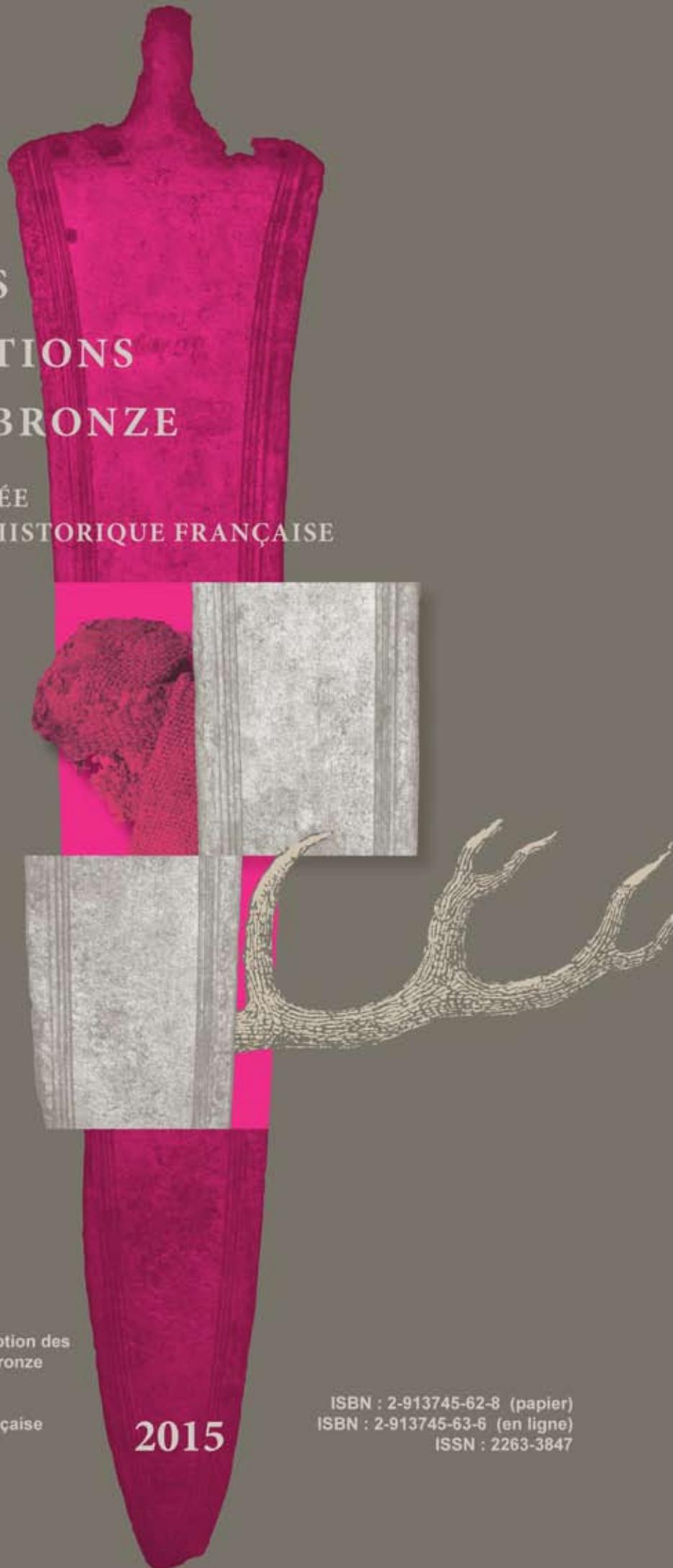
Textes publiés
sous la direction de
Sylvie BOULUD-GAZO
et Théophile NICOLAS

Association pour la promotion des
recherches sur l'âge du Bronze
aprab.free.fr

Société préhistorique française
www.prehistoire.org

2015

ISBN : 2-913745-62-8 (papier)
ISBN : 2-913745-63-6 (en ligne)
ISSN : 2263-3847



SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

4

ARTISANATS
ET PRODUCTIONS
À L'ÂGE DU BRONZE

ACTES DE LA JOURNÉE DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE
NANTES
8 OCTOBRE 2011

Textes publiés sous la direction de
Sylvie BOULUD-GAZO et Théophile NICOLAS



Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze
Société préhistorique française
Paris
2015

**Les « Séances de la Société préhistorique française »
sont des publications en ligne disponibles sur :**

www.prehistoire.org

Illustration de couverture d'après l'affiche de la séance, graphisme : Jean-Marc Denglos (jm.denglos@free.fr)

Responsables des réunions scientifiques de la SPF :
Jacques Jaubert, José Gomez de Soto, Jean-Pierre Fagnart et Cyril Montoya
Directrice de la publication : Claire Manen
Secrétariat de rédaction, maquette et mise en page : Martin Sauvage
Mise en ligne : Ludovic Mevel

Société préhistorique française
(reconnue d'utilité publique, décret du 28 juillet 1910). Grand Prix de l'Archéologie 1982.
Siège social : 22, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris
Tél. : 01 43 57 16 97 – Fax : 01 43 57 73 95 – Mél. : spf@prehistoire.org
Site internet : www.prehistoire.org

Adresse de gestion et de correspondance

Maison de l'archéologie et de l'ethnologie,
Pôle éditorial, boîte 41, 21 allée de l'Université, F-92023 Nanterre cedex
Tél. : 01 46 69 24 44
La Banque Postale Paris 406-44 J

Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze (APRAB)
UMR 5594 « ARTeHIS »
Université de Bourgogne, faculté des sciences
6, bd Gabriel, 21000 Dijon
Site internet : aprab.free.fr

Publié avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication (sous-direction de l'Archéologie),
du Centre national de la recherche scientifique, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives,
du service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire,
de l'université de Nantes, de la maison des sciences de l'homme Ange-Guépin de Nantes
et du Laboratoire de recherches archéologiques (LARA)
du Centre de recherches en archéologie, archéosciences, histoire (UMR 6566 « CReAAH »), Rennes.

© Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, Dijon, et Société préhistorique française, Paris, 2015.
Tous droits réservés, reproduction et diffusion interdite sans autorisation.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2015

ISSN 2263-3847 ISBN 2-913745-62-8 (papier)
ISSN 2263-3847 ISBN 2-913745-63-6 (en ligne)

SOMMAIRE

Sylvie BOULUD-GAZO et Théophile NICOLAS — Introduction / Introduction	7
Patrice BRUN — Réflexion sur les degrés de spécialisation artisanale dans les sociétés de l'âge du Bronze / Reflecting on the degree of labour specialisation in Bronze Age societies	11
Raphaël ANGEVIN — Artisanat de la pierre et productions spécialisées à l'âge du Bronze : perspectives orientales / Specialised stone working and production during the Bronze Age from an eastern perspective	23
Colette DU GARDIN — Du nodule à la parure : l'artisanat de l'ambre à l'âge du Bronze en Europe occidentale / From raw material to ornament: amber working in Western Europe during the Bronze Age	45
Caroline HAMON et Stéphane BLANCHET — Le macro-outillage lithique sur les sites de l'âge du Bronze armoricain : quelques hypothèses fonctionnelles pour aborder la notion d'artisanat / Macrolithic tools from Bronze Age sites in Brittany: Functional hypotheses for addressing the notion of craftsmanship	63
Linda BOUTOILLE — Les techniques du dinandier de l'âge du Bronze : l'outillage en pierre spécifique à la déformation plastique des métaux / The techniques of the Bronze Age coppersmith: specialised stone tools for the plastic deformation of metal	83
Anne LEHOËRFF — Le métal archéologique du côté du laboratoire : mythes et réalités d'un matériau / The archaeological metal in the laboratory: myths and realities of a material	97
Jean COULON — Les fours dit de « potier » de type Sévrier (Haute-Savoie, France). Les indices d'une hypothèse fonctionnelle alternative / The Bronze Age Sevrier kilns: evidence for an alternative functional hypothesis?	109
Clément NICOLAS, Claire STÉVENIN, Pierre STÉPHAN — L'artisanat à l'âge du Bronze ancien en basse Bretagne / Early Bronze Age Craftmanship in Brittany	123



Artisanats et productions à l'âge du Bronze
Actes de la journée de la Société préhistorique française de Nantes, 8 octobre 2011
Textes publiés sous la direction de
Sylvie BOULUD-GAZO et Théophile NICOLAS
Dijon, Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze
et Paris, Société préhistorique française, 2015
(Séances de la Société préhistorique française, 4)
p. 11-22
www.prehistoire.org
ISSN 2263-3847 – ISBN 2-913745-62-8 (papier) – ISBN 2-913745-63-3 (en ligne)

Réflexion sur les degrés de spécialisation artisanale dans les sociétés de l'âge du Bronze

Patrice BRUN

Résumé : La spécialisation des tâches est un des critères majeurs utilisés pour l'évaluation de la complexité d'une société. Souvent appelée « division du travail », elle est régulièrement considérée depuis le XIX^e siècle comme une des conditions de la croissance démographique, territoriale et économique d'une société, de sa croissante complexité politique et de son adaptabilité aux changements. Deux outils sont indispensables pour rendre comparables des systèmes techniques très divers : une typologie des formes de spécialisation des tâches et une typologie des formes d'organisation sociétale. Nous sommes assez bien pourvus en typologies des formes d'organisation sociétales. Nous le sommes beaucoup moins en matière de typologie des formes de spécialisation des tâches. Un travail collectif, réalisé il y a quelques années, nous a permis de démontrer que les processus de spécialisation et de hiérarchisation sont bien liés de manière systémique. Même si aucune technique artisanale n'est indispensable à l'accentuation de la hiérarchie sociale, un certain niveau de complexité politique et économique détermine la mise en pratique d'activités artisanales spécialisées. Nous avons aussi constaté que certaines activités artisanales et certains niveaux de technicité sont plus dépendants du contexte social que d'autres. Enfin, seules les activités artisanales les plus spécialisées constituent des révélateurs fiables du niveau de complexité d'une société donnée. À partir de ces acquis, je focaliserai sur les informations actuellement disponibles sur l'âge du Bronze européen.

Mots-clés : spécialisation des tâches, organisation sociétale, hiérarchisation, artisanat spécialisé, technicité.

Reflecting on the degree of labour specialisation in Bronze Age societies

Abstract: The specialisation of labour is one of the major criteria used in evaluating a society's complexity. Known as the 'division of labour' since the 19th century, it has often been regarded as one of the conditions for demographic and economic growth of a society, territorial expansion and a more complex political structure, as well as increasing adaptability in the face of change. Two tools are essential to compare very diverse technical systems: a typology of labour specialisation and a typology of social organisation. We are well equipped in dealing with the typology of societal organisation but less so with the typology of the specialisation of labour. A collective research project carried out a few years back demonstrated that the process of specialisation and social hierarchy are in fact systematically linked. Even though technical specialisation is not essential in the organisation of a stratified society, a certain level of political and economic complexity does determine the development of specialised craftsmanship. We have also observed that certain crafts and certain levels of expertise are more dependant on social environment than others. Finally, only the most specialised activities are the most reliable indicators of the level of complexity of a given society. Using this framework, I will focus on available data from the European Bronze Age.

Keywords: Labour specialisation, societal organisation, hierarchy, specialised craftsmanship, technical expertise

LA QUESTION de la spécialisation des tâches est omniprésente pour la période de la Protohistoire au sens large, qui correspond à la tranche de temps, cruciale dans l'histoire de l'humanité, intercalée entre l'adoption de la sédentarité et celle de l'État⁽¹⁾. Durant la Protohistoire européenne, la période appelée âge du Bronze⁽²⁾ est généralement considérée comme une

étape d'apparition ou d'accentuation de la spécialisation artisanale. Si cet âge, fixé par la tradition technologique et industrielle à partir du XIX^e siècle, a largement perdu de sa pertinence en tant que période homogène du point de vue historique et sociologique, il a été le théâtre, lors de cette « mi-temps » qu'ont représenté les trois siècles dits « Bronze moyen » (de la fin du XVII^e à la fin du

xiv^e s. av. J.-C.) d'un moment charnière dans l'évolution des sociétés protohistoriques européennes. L'accès au bronze, devenu indispensable aux sociétés dans tous leurs secteurs d'activité, en particulier dans celui de la production vivrière, a sans doute modifié en profondeur les rapports sociaux, tant verticalement, avec une hiérarchisation renforcée des rangs sociaux, qu'horizontalement, avec une diversification accrue des tâches. Cette variété croissante des tâches a, bien sûr, touché le processus de spécialisation artisanale, non seulement dans le secteur de la production des objets en bronze, mais probablement aussi dans d'autres activités comme l'orfèvrerie, la poterie, le textile et la production du sel. Le propos est de montrer qu'il convient de cesser de raisonner à cet égard de façon binaire en opposant activités spécialisées et non spécialisées. Toute une gradation doit, au contraire, être mise en évidence à l'appui d'une combinaison de critères. Ces critères et leurs liens avec les autres domaines sociaux seront ici examinés, plus particulièrement, à partir de la documentation relative à l'âge du Bronze.

LA SPÉCIALISATION : UNE QUESTION HISTORIQUE MAJEURE

La spécialisation des tâches constitue un critère archéologique majeur dans l'évaluation de la complexité sociale. Il s'agit, dans toutes les sciences sociales de l'une des conditions fondamentales de la croissance démographique et territoriale d'une société, de la complexification de son organisation et de son adaptabilité ou sa résilience par rapport aux difficultés internes et externes qui la menacent dans son identité sinon dans sa survie. La spécialisation a logiquement joué un rôle important dans la constante dialectique entre les tendances bipolaires des sociétés humaines vers la dispersion ou l'agglomération. La tendance à la dispersion permet de mieux maîtriser les difficultés de traitement de l'information, de réduire les risques d'épidémies, de pollution et d'incendie, les inégalités économiques et sociales, les conflits internes et externes, les moyens de coercition. La tendance à l'agglomération permet d'accroître la stimulation émotionnelle et intellectuelle, la variété et la quantité d'informations accessibles, les possibilités d'enrichissement, la capacité de travail (travailleurs mobilisables) et la puissance militaire (combattants mobilisables), d'améliorer la sécurité vivrière (stockage et solidarité), de diminuer les coûts de transport et les externalités et de favoriser les économies d'agglomération (réalisées par le fait d'avoir ainsi accès à des ressources variées dans de moindres délais et avec de moindres coûts de déplacement). Selon les circonstances, le choix de céder à l'une ou l'autre de ces tendances a varié à l'intérieur de chaque société, comme entre les diverses sociétés. Le choix de l'agglomération a globalement constitué un avantage sélectif et, dans ce processus, la spécialisation des tâches apparaît bien comme un élément décisif. C'est, très concrètement, le cas dans les phénomènes de hiérarchisation, d'urbanisation et d'indi-

vidualisation, toujours aussi prégnants aujourd'hui. Mais, pour être évaluée plus précisément, la corrélation entre le niveau de spécialisation et le degré de complexité organisationnelle nécessite d'abord une étude comparative.

UNE INDISPENSABLE TYPOLOGIE DES FORMES D'ORGANISATION SOCIÉTALES

Victimes d'une conception caricaturale de l'évolutionnisme, les essais de typologies sociales sont méprisés. La célèbre typologie en quatre paliers d'E. Service (Service, 1962) : bande, tribu, chefferie, État, était, certes, grossière. Celle d'A. Johnson et T. Earle (Johnson et Earle, 1987) s'avère plus détaillée et répond mieux aux besoins des archéologues puisqu'elle résulte du travail conjoint d'un ethnologue et d'un archéologue. Elle se compose de neuf niveaux de complexité, principalement fondés sur la taille de la société et la forme de gouvernement que celle-ci nécessite :

1) Le groupe familial prédateur : c'est l'unité primaire de production et de consommation pratiquant la chasse, la pêche et la collecte, en nomadisant.

2) Le groupe familial producteur : ces groupes agropastoraux disposent d'un habitat plus sédentaire.

3) Le groupe local acéphale villageois : des groupes familiaux forment des agrégats plus durables.

4) Le groupe local acéphale clanique : l'habitat est dispersé, l'unité moins résidentielle que lignagère.

5) La collectivité locale à *big man* : des groupes locaux se développent en une collectivité gérée par une personnalité dont la principale fonction est d'entretenir les alliances en maintenant un flux de bénéfices pour tous.

6) L'unité politique régionale du type de la chefferie simple : c'est l'union de groupes locaux d'une région donnée en une institution politique dominée par un chef aristocratique descendant des dieux et investi de pouvoirs spéciaux ; son pouvoir est plus stable grâce au développement d'une élite.

7) L'unité politique régionale du type de la chefferie complexe : c'est l'union plus étendue nécessitant un niveau d'intégration politique intermédiaire entre le chef suprême et les communautés locales.

8) L'unité politique régionale du type de l'État archaïque : sa population est plus diverse et sa stratification plus rigide que la chefferie ; il dispose d'une bureaucratie (détectable grâce aux diverses marques émises par le pouvoir politique pour signifier l'authenticité et garantir la valeur des objets qui les portent : inventaires, lettres d'accréditation ou de change, sceaux, estampilles et monnaies), d'une justice et d'une police.

9) L'unité politique régionale du type de l'État national : n'apparaît en Europe qu'au bas Moyen Âge.

Il ne s'agit pas de paliers distincts, mais de degrés le long d'un continuum de complexité. Les auteurs insistent beaucoup sur ce point, précisant que l'évolution ne croît pas de manière linéaire, mais en dents de scies très inégales.

Il est vrai que discriminer les chefferies n'est pas aisé. Un petit chef ne semble guère différent d'un *big man*. Son pouvoir est toutefois plus coercitif et plus stable car héréditaire. Les riches tombes d'enfants peuvent en représenter une traduction archéologique, mais elles demeurent rares. La hiérarchie des sites d'habitat et parfois des tombes, la présence d'équipements dont l'accès est réservé à une élite restreinte et, surtout, la longue persistance de tels écarts en sont des indices assez fiables. Cette difficulté ne concerne que les chefferies les plus simples. Les chefferies complexes comportent, au minimum, trois niveaux hiérarchiques : le niveau suprême, un niveau intermédiaire et le niveau subalterne. L'archéologue repère les niveaux d'intégration par l'étude combinée de la distribution spatiale et des différences de richesse, de taille et de monumentalité des tombes et surtout des sites d'habitat.

Le classement proposé plus récemment par A. Testart (Testart, 2005) se fonde sur des critères souvent différents, mais aboutit à des résultats analogues. Les chefferies simples se rangeraient parmi ses sociétés à richesse de type semi-étatique, les chefferies complexes parmi ses sociétés à richesse de type despotique et royal. Pour les États, les critères sont presque identiques ; les sociétés étatiques sont qualifiées d'archaïques ici, de royales chez lui.

Il est ici question de la complexité de l'organisation des sociétés. Elle fait référence à des degrés de différenciation sociale verticale (hiérarchisation, stratification) et horizontale (spécialisation des tâches, hétérogénéité ethnique), mais aussi de densification des relations entre personnes et entre groupes (nombre et formes d'interactions et de personnes en interaction). Cette complexité dépend ainsi de l'interaction de plusieurs facteurs potentiellement détectables par l'archéologie : la taille du territoire occupé, le nombre des habitants et leur répartition dans l'espace, leurs relations de tous ordres et leur appartenance culturelle. Des sociétés sont à l'évidence, de ce point de vue, plus complexes que d'autres, indépendamment de leurs compétences cognitives, esthétiques ou morales.

UNE INDISPENSABLE TYPOLOGIE DES FORMES DE SPÉCIALISATION DES TÂCHES

Une typologie des formes de spécialisation des tâches s'avère tout aussi indispensable pour traiter scientifiquement la question. La spécialisation, dont l'objectif est de produire des biens et des services de meilleure qualité et/ou en plus grande quantité, ne peut plus être conçue de façon simpliste en opposant des formes de production spécialisées et non spécialisées. Des niveaux intermédiaires sont indispensables à distinguer, afin de pouvoir traiter des cas dispersés dans l'espace et dans le temps. Aucune proposition n'ayant été produite au niveau global souhaité pour l'archéologie, nous avons organisé avec des chercheurs spécialisés sur les divers matériaux rencontrés une série de tables rondes à cette fin (Brun *et al.*, 2006,

pour la synthèse). Cinq critères ont été retenus en raison de leur pertinence logique et de leur lisibilité archéologique : la taille de l'unité de production, la périodicité de l'activité, le niveau de dépendance vivrière, le volume de production et le niveau de technicité. Pour chacun de ces critères, une gradation en trois niveaux a été opérée (fig. 1) :

1) La taille de l'unité de production (U) : sont distinguées les activités d'une personne, généralement seule, aidée ou imitée par ses enfants, dans le cadre de la maisonnée (1), de celles exercées dans le cadre d'un atelier fixe ou mobile par une personne entourée de collaborateurs et d'apprentis qui lui sont attachés et équipée d'un outillage spécifique (2), enfin de celles qui se tiennent dans le cadre d'une manufacture c'est-à-dire une grande fabrique avec une dizaine de travailleurs au moins (3).

2) La périodicité de l'activité (P) : sont distinguées les activités occasionnelles, même si elles sont fréquentes, qui relèvent d'opportunités d'approvisionnement (surtout en matières premières) ou de besoins imprévus (1), des activités saisonnières, qui s'inscrivent par conséquent dans une régularité cyclique (2), et des activités permanentes, exercées presque quotidiennement, tout au long de l'année (3).

3) Le niveau de dépendance vivrière (D) : il est considéré comme faible lorsque l'artisan produit aussi la majorité de ses ressources alimentaires (1), moyen lorsqu'il se procure la majorité de son alimentation en rémunération de son travail ou de ses produits artisanaux (2), fort lorsqu'il dépend entièrement de l'extérieur (artisan itinérant ou installé à temps plein, de cour, etc.) (3).

4) Le volume de production (V) : il est jugé faible lorsqu'il reste de l'ordre de quelques unités par an (1), moyen lorsqu'il commence à excéder les besoins de la maisonnée ou du groupe producteur (hameau, village) (2), élevé lorsque la production dépasse largement de tels besoins (une unité par jour en moyenne) (3).

5) Le niveau de technicité (T) étalonné par matériau selon les gradations suivantes :

– lithique : le niveau bas caractérise une production limitée aux éclats (1) ; le niveau moyen désigne une production de lames et de lamelles (2) ; le niveau élevé est réservé à des techniques plus sophistiquées de débitage par pression, de chauffe préalable ou utilisant une variété de percuteurs (3) ;

– matières dures animales (os, bois de cerf, ivoire) : le niveau bas concerne les techniques de débitage par fracturation, de segmentation et de façonnage direct (1) ; le niveau est considéré comme moyen en présence de l'extraction de baguettes, du décorticage, de l'abrasion, du polissage et de la percussion indirecte (2) ; comme élevé en présence de sculptures ou d'indices de l'utilisation d'un tour (3) ;

– céramique : se trouve classée au niveau bas la céramique modelée au colombin ou moulée, cuite mêlée au combustible, en fosse ou en meule (1) ; au niveau moyen la céramique est cuite dans un four à chambre séparée du foyer, jusqu'aux premières faïences et aux premières mises en formes au tour (2) ; au niveau élevé elle est tournée

<p>Types de spécialisations des tâches :</p> <p>U : dimension de l'unité de production</p> <p>1 : maisonnée (activités d'une personne généralement seule ou bien aidée, voire imitée par ses enfants, dans le cadre de la maisonnée),</p> <p>2 : atelier (activités exercées dans le cadre d'un atelier fixe ou mobile par une personne entourée d'apprentis qui lui sont attachés ou de collaborateurs),</p> <p>3 : manufacture (activités dans le cadre d'une manufacture, c'est-à-dire une fabrique comportant une dizaine de travailleurs au moins).</p> <p>P : périodicité de l'activité</p> <p>1 : occasionnelle (activités qui relèvent d'opportunités d'approvisionnement, surtout en matières premières, ou de besoins imprévus),</p> <p>2 : saisonnière (activités qui s'inscrivent dans une régularité cyclique),</p> <p>3 : permanente (activités exercées presque quotidiennement toute l'année).</p> <p>T : niveau de technicité</p> <p>1 : bas (matériau lithique) : production non prédéterminée, limitée à l'extraction d'éclats ; matériau osseux : certains débitages par fracturation et par segmentation ainsi que la plupart des façonnages directs ; matériau céramique : poterie modelée, façonnée au colombin ou estampée, cuite mêlée au combustible en fosse ou en meule ; matériau base cuivre : travail du cuivre seul, natif ou issu d'une réduction ; matériau fer : technique du simple forgeage).</p> <p>2 : moyen (matériau lithique) : prédétermination du volume exploité, qu'il s'agisse du façonnage d'un bloc ou de la mise en forme en vue d'une production d'éclats (Levallois), de lames et de lamelles ; matériau osseux : débitages ou procédés exigeant un apprentissage et une expérience relativement poussés tels les débitages par extraction et certains procédés de décorticage, évidage, etc.) ; matériau céramique : mise en forme sur support rotatif et/ou techniques de moulage complexes et par une cuisson en four ; matériau base cuivre : alliage volontaire avec usage de la fonderie et réalisation de petites déformations plastiques, pour des pièces de moins de 1,5 kg ; matériau fer : technique de l'aciération, c'est-à-dire l'enrichissement en carbone, souvent complété par une trempe.</p> <p>3 : élevé (matériau lithique) : techniques plus sophistiquées de débitage faisant intervenir des préparations spécifiques, telle la chauffe préalable, ou des instruments composés telles les béquilles à pression ; matériau osseux : réalisation sculptures, notamment en bas-reliefs, ou indices de l'utilisation d'un tour ; matériau céramique : tournage complet du vase et apparition des faïences, grès ou porcelaines ; matériau base cuivre : production des pièces de tôle de plus de 1,5 kg, seuil correspondant à un saut qualitatif difficile à franchir ; matériau fer : maîtrise de la soudure).</p> <p>V : volume de production</p> <p>1 : petit : de l'ordre de quelques unités par an ou répond à la seule demande domestique ;</p> <p>2 : moyen : lorsqu'il commence à excéder les besoins de la maisonnée ou du groupe producteur (hameau, village) ;</p> <p>3 : gros : lorsque la production dépasse largement de tels besoins.</p> <p>D : niveau de dépendance vivrière</p> <p>1 : faible : lorsque l'artisan produit aussi la majorité de ses ressources alimentaires ;</p> <p>2 : moyen : lorsqu'il se procure la majorité de son alimentation en rémunération de son travail ou de ses produits artisanaux ;</p>

Fig. 1 – Types hiérarchisés de spécialisation des tâches (d'après Brun *et al.*, 2006).
Fig. 1 – Hierarchical types of task specialisation (after Brun *et al.*, 2006).

au sens strict, c'est-à-dire montée à partir d'une balle d'argile creusée et centrée sur le plateau pivotant, et peut être cuite jusqu'à une semi-vitrification (3) ;

– métal base cuivre : le niveau bas caractérise le travail du cuivre seul, natif ou issu d'une réduction (1) ; le niveau moyen caractérise l'alliage volontaire avec l'usage de la fonderie et la réalisation de petites déformations plastiques, pour des pièces de moins d'1,5 kg (2) ; le niveau élevé s'applique aux mêmes techniques, mais produisant des pièces de plus d'1,5 kg, seuil correspondant à un saut qualitatif difficile à franchir (3) ;

– fer : se trouve classée au niveau bas la technique de simple forgeage (1), au niveau moyen la maîtrise de la soudure (2), au niveau élevé celle de l'aciération, c'est-à-dire l'enrichissement en carbone, souvent complété par une trempe (3).

Une trentaine d'exemples d'activités artisanales ont pu être comparés. Nous avons pu ainsi examiner comment s'associent les paramètres descriptifs du niveau de spécialisation artisanale (fig. 2). Deux résultats majeurs ont été obtenus. Le premier est l'absence de ruptures ; un continuum parcourt l'ensemble des cas, pourtant très dif-

	P1	D1	U1	V1	T2	T1	P2	P3	D2	V2	D3	T3	U2	V3	U3
1 - Aurignacien	X	X	X	X	X										
2 - Précéram. lithique	X	X	X	X	X										
3 - Guyane amulettes	X	X	X	X	X										
4 - Moni	X	X	X	X		X									
5 - Tchoutches		X	X	X		X	X								
6 - Dani Ouest		X	X	X		X	X								
7 - Baruya		X	X	X	X		X								
8 - Natoufien. os		X	X	X		X	X								
9 - Pêche Bronze final		X	X	X		X	X								
10 - Terramare os		?	X	?		X	?								
11 - Moyen-Or. Néo. textile		X	X	X		X	X								
12 - Mafa poterie			X	X	X			X	X						
13 - Terramare céramique			X			X		X	X	X					
14 - Palestine Bz.anc.I.cér.			X		X			X	X	X					
15 - Pêche Fer final			X		X			X	?	X					
16 - Mafa fer			X		X			X	X	X					
17 - Gamo			X		X			X		X	X				
18 - Konso			X		X			X		X	X				
19 - Maya lettrés			X	X				X			X	X			
20 - Terramare métal				X	X			X			X		X		
21 - Épées Bronze final				X	X			X			X		X		
22 - Égée faïence				X				X	X			X	X		
23 - Égée céramique				X				X	X	?			X		
24 - Égée vases pierre								X	X	X		X	X		
25 - Bibracte bronze								X		X	X	X	X		
26 - Assur. Bz. textile								X		X	X	X	X		
27 - Grecs bronze								X		X	X	X	X		
28 - Palestine Bz.anc.II-III.cér.								X			X	X	X	X	
29 - Moyen-Or. Bz. textile								X			X	X	X	X	X

Fig. 2 – Associations entre les paramètres de spécialisation artisanale (colonnes) et les types d'activités socio-économiques (lignes). On constate une absence de groupes exclusifs, mais une évolution dans le sens d'une complexité croissante (d'après Brun *et al.*, 2006, fig. 1).

Fig. 2 – Associations between the parameters of craft specialisation (columns) and socio-economic activities (lines). We can observe the lack of exclusive groups, but an increasing complexity (after Brun *et al.*, 2006, fig. 1).

férents (des chasseurs-collecteurs aurignaciens aux états archaïques de l'âge du Bronze au Moyen -Orient). Le second est qu'il s'agit d'un continuum orienté dans le sens d'une complexité sociétale croissante. Les critères tendent à s'associer de préférence selon leur niveau plus ou moins élevé sur nos échelles graduées de un à trois. En fréquence d'association, une nette bipartition de notre corpus est apparue, bien que trois critères : la dépendance moyenne (D2), le volume produit moyen (V2) et la périodicité au niveau permanent (P3), se trouvent associés aussi bien à des critères de l'un et l'autre de nos deux grands groupes. Le premier ensemble regroupe les systèmes techniques ou artisanaux caractérisés par les critères : activité occasionnelle (P1) ou saisonnière (P2), faible dépendance vivrière (D1), unité de production du type de la maisonnée (U1), petit volume de production (P1) et technicité basse (T1) ou moyenne (T2). Le second se caractérise, lui, par les critères : dépendance élevée (D3), technicité élevée (T3), unité de production du type de l'atelier (U2) ou du type de la manufacture (U3), gros volume de production (V3). Le groupe des systèmes à faible spécialisation artisanale correspond à des sociétés des types 1 à 6 de A. Johnson et T. Earle, tandis que le second, dont le niveau de spéciali-

sation artisanale est plus élevé, regroupe des sociétés des types 6 à 9, c'est-à-dire des unités politiques régionales, de la chefferie simple à l'État.

Nous avons, toutefois, constaté que dans les sociétés des types 6 à 9, peuvent exister à la fois des systèmes techniques des deux grands groupes artisanaux mis en évidence. Ainsi, les critères se cumulent-ils dans le sens de la croissance de leur niveau de difficulté technique et d'intensité du travail, mais sans faire disparaître les plus simples. C'est, bien sûr, le cas dans notre propre société où se pratiquent des activités de production individuelles, occasionnelles, de faible difficulté technique, d'un nombre limité de produits et qui n'assurent pas des revenus suffisants pour en vivre en toute indépendance. Cette économie informelle joue même un rôle non négligeable. Le constat de ce processus cumulatif est ainsi faussement trivial. Il se révèle même tout à fait crucial ici, car cette persistance des éléments les plus simples de la vie sociale, au fur et à mesure de l'apparition d'éléments plus soutenus en quantité et/ou en qualité, constitue l'une des caractéristiques majeures du phénomène de complexification sociale. Étant partie prenante de la complexité organisationnelle, la forme de spécialisation des tâches se trouve

nécessairement corrélée à la forme d'organisation d'une société donnée ; à condition, bien entendu, de ne pas isoler un type d'activité du contexte artisanal global de la société en question. Pour éviter de se fourvoyer, il faut, en conséquence, prendre en compte, non seulement les tâches les plus spécialisées, mais aussi le degré de connexion des activités de tous niveaux que pratique cette société. Cela signifie d'ailleurs que seules les activités artisanales les plus spécialisées représentent des révélateurs fiables du niveau de complexité d'une société donnée.

Nous avons aussi retrouvé l'évidence de ce que, tout comme l'égalité sociale totale, l'absence totale de spécialisation n'existe pas. Nous avons, ensuite, constaté le caractère dissymétrique de la relation étudiée entre le niveau de spécialisation artisanale et le niveau de complexité sociale. Aucune technique artisanale n'est indispensable à l'émergence de la complexité sociétale. En revanche, un certain niveau de complexité sociale détermine la mise en pratique d'activités artisanales spécialisées. Plus une société est complexe, plus elle permet à certains d'acquiescer et de développer les connaissances et les équipements nécessaires à la fabrication spécialisée de certains biens matériels. La dépendance se situe à la racine même de la spécialisation artisanale. Le spécialiste dépend du contexte social, non seulement et de plus en plus pour son alimentation, mais aussi pour son approvisionnement en matières premières et en combustible, pour se procurer les équipements dont il a besoin (certaines pièces de son outillage et certains éléments des biens qu'il fabrique lorsqu'il s'agit d'objets composites) auprès d'autres spécialistes et pour l'écoulement de sa production. Par ailleurs, certaines activités artisanales et certains niveaux de technicité s'avèrent plus dépendants du contexte social que d'autres. De la sorte, plus un type d'activité artisanal est socialement dépendant, moins il a de chances de survivre à une baisse de la complexité sociale.

LA SPÉCIALISATION ARTISANALE DURANT L'ÂGE DU BRONZE

Le rôle des techniques est toujours mis en exergue avec raison à propos des changements sociaux repérés au cours de la Protohistoire. L'organisation des sociétés de l'âge du Bronze, en particulier, au moins à partir du Bronze B, était pour une large part, dépendante des contraintes imposées par la technologie du bronze. Cette dépendance se trouvait accentuée par les fortes contraintes qu'imposaient la distribution très inégale des gisements de cuivre et d'étain, et la relative rareté des cas où ces deux composants de l'alliage gisaient à proximité l'un de l'autre. Cela rendait indispensables la formation et l'entretien de réseaux d'échange à longue distance, c'est-à-dire de réseaux d'alliés. Le nouveau métal circulait sans doute selon le système du don entre les élites sociales. Les flux d'échanges suivaient de manière préférentielle les voies naturelles de transport. Celles-ci apparaissent, en effet, jalonnées de biens de prestige : parures, armes

offensives et défensives, pièces de harnachement équestre ou de vaisselle en bronze abandonnées sous la forme de dépôts funéraires ou votifs pour la plupart. Il s'avère, dès lors, probable que le bronze était devenu un bien capital pour la reproduction de l'organisation sociale.

Certaines activités artisanales traitées lors des tables rondes évoquées plus haut relevaient de l'âge du Bronze. Elles étaient de niveaux assez inégaux. Un niveau de technicité relativement bas s'observait pour le travail des matières dures animales sur les *Terramare* du Bronze moyen et récent (xvii^e au xiii^e s. av. J.-C.) d'Italie padane, très attentivement étudiés par N. Provenzano (Provenzano, 2006). Des raisons liées à l'écologie des espèces exploitées permettaient de classer dans le groupe de faible spécialisation, les activités halieutiques du Bronze final de France méditerranéenne, examinées par M. Sternberg (Sternberg, 2006).

La production textile, comme la poterie, étaient des activités dont la dualité d'une difficulté technique assez modérée et d'un degré de commodité très élevé explique probablement la dispersion dans toutes les maisonnées des sociétés exclusivement rurales. Dans des sociétés où l'éventail des techniques artisanales s'était élargi, comme les probables chefferies des *Terramare*, décrites par N. Provenzano (Provenzano, 2006), ou les sociétés urbanisées de Palestine au début du III^e millénaire av. J.-C., étudiées par G. Charloux (Charloux, 2006), qui pratiquaient la métallurgie du bronze, la production céramique se classe déjà dans le groupe de niveau de spécialisation plus élevé. Cela ressort alors même que l'unité de production demeurait manifestement intégrée à la maisonnée et que le niveau technique restait modeste. Le four à chambre séparée semble, pourtant, absent sur les *Terramare*, tout comme le tour de potier dans les deux cas. G. Charloux a souligné le caractère changeant, heurté, affecté même parfois de nettes régressions techniques et économiques au cours de la période qu'il a étudiée. Il précise une dynamique de différenciation régionale des styles, qui témoigne probablement d'une moindre capacité d'exporter de la part des grands ateliers ; phénomène concomitant d'un effondrement urbain.

À propos des fabrications d'objets en bronze destinés aux élites, un haut niveau de spécialisation ne fait guère de doutes dans le cas des *Terramare* (Provenzano, 2006) et, plus encore, dans celui des sociétés atlantiques productrices d'épées durant le Bronze final analysé dans le détail par B. Quilliec (Quilliec, 2007) qui a montré qu'un spécialiste intervenait jusque dans les opérations de destruction de ces armes de poing, juste avant leur mise en terre à des fins probablement votives ou propitiatoires. L'exemple des *Terramare* est précieux, bien que curieusement délaissé depuis quelques décennies ; des spécialistes y sont perceptibles dans une société bien moins égalitaire que prévue. Celui des productions d'épées en bronze dans la zone atlantique brise également des idées reçues en confirmant le haut niveau de spécialisation de cet artisanat dans les sociétés extrême-occidentales de l'Europe, du xiv^e au ix^e s. av. J.-C. Dans ces deux cas, l'activité semble bien avoir été accomplie par des artisans à temps plein et, sur-

tout, dans des ateliers particuliers, distincts de la maison.

Avec la céramique de l'âge du Bronze égéen, le niveau de technicité est longtemps resté moyen. Cela n'est pourtant vrai que de la céramique courante. Des vases plus exceptionnels façonnés au tour, ont été tôt réalisés à partir d'un savoir-faire moins répandu. Des fours à chambre séparée indiquent l'existence d'ateliers spécialisés, au moins pour la cuisson. Pour les vases en pierre, les techniques mises en œuvre étaient forcément de niveau élevé, ce qui ne surprend pas pour des organisations sociales étatiques, même si le caractère centralisateur du palais minoen ou mycénien a été revu à la baisse. H. Procopiou a, en effet, montré l'existence de spécialistes de niveaux distincts. Elle a surtout souligné l'existence d'ateliers polyvalents et souvent dispersés, ce qui nuance fortement le modèle classique de la société palatiale (Procopiou, 2006).

Le même classement s'impose pour l'activité textile relatée dans les échanges épistolaires entre un marchand assyrien tenant un comptoir en Turquie actuelle et son épouse demeurée à Aššur, à 1 000 km de là. C'est un tableau étonnamment moderne des rapports sociaux, notamment familiaux, au sein d'une famille aisée, qu'a brossé C. Michel (Michel, 2006). La femme dirigeait une vaste maisonnée en véritable chef d'une petite entreprise privée. La production textile apparaît là comme un travail exclusivement féminin complétant une activité principale de commerce à longue distance, à l'intérieur d'un réseau animé par une sorte d'« ethno-corporation » assyrienne disséminée dans une grande partie du Proche-Orient. Nous devinons ici un haut niveau de technicité commerciale, disposant d'une monnaie primitive, des sicles d'argent. Nous discernons, plus généralement pour l'activité textile de l'âge du Bronze moyen-oriental, un niveau de technicité se situant entre l'atelier permanent et la manufacture, et des volumes produits s'échelonnant de moyens à élevés. Le cas présenté par C. Breniquet (Breniquet, 2006) et qui est l'un des plus sollicités lorsque l'on aborde l'histoire de la spécialisation des tâches : la production textile mésopotamienne du III^e millénaire av. J.-C., montre que les indices d'ateliers spécialisés sont apparus à la fin du millénaire précédent et que de véritables manufactures ont fonctionné ensuite. Elles n'étaient peut-être pas concentrées géographiquement, mais plutôt dispersées dans un grand nombre de maisonnées, ce qui ne diminue en rien la complexité organisationnelle de cette production.

L'âge du Bronze se situe, en somme et assez logiquement, dans une situation intermédiaire pour le degré de spécialisation des activités artisanales. La métallurgie de l'âge du Bronze, bien qu'elle suppose l'un des plus hauts niveaux de spécialisation au sein de ces sociétés, ne détermine en aucune manière leur niveau de complexité politique puisqu'elle joue un rôle majeur aussi bien dans des chefferies simples encore très instables que dans des États archaïques. Il convient alors de compléter le dossier documentaire à l'aide des exemples disponibles les plus significatifs.

Dès le début de l'âge du Bronze européen – vers 2300 av. J.-C. – une forme d'organisation très complexe, le

système palatial, est apparue dans la zone égéenne. Ce système, qui combinait en un même lieu monumental les fonctions de centre politique, religieux, artisanal et commercial, était devenu typique des villes de Syrie, de Palestine et de Mésopotamie du Nord. L'émergence de ces entités politiques proche-orientales résultait de la volonté des États les plus puissants de l'époque, la Mésopotamie du Sud et l'Égypte, d'ouvrir des routes commerciales dans cette zone intermédiaire. Ce modèle fut, à l'évidence, imité en Crète. Il semble qu'il se soit développé à la faveur, non seulement des relations d'échange avec l'Orient, mais aussi d'une croissance de la population ; des sites ont gagné en surface, d'autres ont été créés. Les grandes villes comme Cnossos et Malia s'inscrivaient dans un paysage où existaient quelques villes secondaires. Dans les agglomérations se localisaient l'usage de l'écriture, l'artisanat spécialisé et la gestion des échanges lointains (Lévy, 1987 ; Schachermeier, 1984 ; Warren, 1988). Pendant l'époque protopalatiale, la Crète était peut-être divisée en territoires dépendants chacun d'un palais. Les tablettes inscrites en hiéroglyphique, puis en linéaire A, ainsi que les scellés de magasins prouvent l'exercice d'un contrôle économique par une administration tatillonne (Godart, 1979). La concentration de biens rares et d'artisans spécialisés dans et à proximité des palais évoque une élite restreinte. Celle-ci a affermi sa position, tandis que les activités religieuses se renouvelaient et s'exprimaient de façon plus concrète et plus intense à travers les sanctuaires aménagés sur des sommets, dans des grottes ou en ville. L'existence d'un clergé officiel n'est pas à exclure (Renfrew, 1985 ; Warren, 1988).

En Grèce continentale, le mobilier funéraire souligne le caractère guerrier de l'élite sociale mycénienne, pourtant très semblable par ailleurs à son homologue minoenne. Elle s'attachait, en particulier, un entourage d'artisans spécialisés : orfèvres, chaudronniers, graveurs et sculpteurs sur pierre ou sur ivoire. Cette hiérarchisation et une forte densification démographique paraissent avoir accompagné l'adoption sur le continent du système de culture tripartite céréales-vigne-olivier (Halstead, 1988). Les tablettes inscrites dorénavant en linéaire B donnent de précieuses informations sur le fonctionnement du système palatial mycénien (Olivier, 1989). Le *Wa-na-ka* régnait sur une aristocratie guerrière et sur les *da-mo* qui pourraient correspondre à l'ensemble des paysans et artisans libres. Une partie de la production reposait, semble-t-il sur l'esclavage (Debord, 1973). Le territoire du palais de Pylos, mieux documenté, comprenait deux provinces, subdivisées en sept et neuf districts disposant d'un chef-lieu. De nombreux artisans, en particulier des ouvrières du textile, figurent sur la liste des bénéficiaires de rations alimentaires. Le statut des métallurgistes était spécifique. Au moins quatre cents bronziers sont répertoriés. Ils recevaient une allocation inégale de bronze, mais se trouvaient dispersés dans plus de vingt-cinq localités et ne percevaient pas de ration alimentaire. Le palais demandait même parfois une contribution en bronze ou en or. On est amené à penser que le pouvoir central n'exerçait pas un contrôle absolu sur la circulation des matières premières métalliques (Chadwick, 1977).

Les sociétés du reste du continent européen étaient, pour la plupart, organisées sous la forme de la chefferie ou en voie de l'être. Dès le Bronze A2 (xx^e s. av. J.-C.), on constate des cas d'opulence funéraire exceptionnelle : en Saxe-Thuringe (Otto, 1955), en Armorique (Briard, 1984), ou dans le Wessex (Burgess, 1980). Il est intéressant de souligner que ces sites ne se trouvaient pas au plus près des gisements de matières premières, mais sur des voies de communication. On note aussi la présence d'outils de bronzier parmi le mobilier funéraire de l'une des plus ostentatoires de cette série : celle de Leubingen. Cela suggère la volonté de symboliser aux yeux des témoins de l'enterrement un lien étroit entre un membre dominant de la hiérarchie sociale et la nouvelle technologie. On est même conduit à penser ici que ce lien dépassait l'expression d'un contrôle des réseaux d'approvisionnement et de redistribution du bronze pour manifester la détention par le souverain de savoirs plus ou moins monopolisés et peut-être tenus secrets, tant ils constituaient un facteur supplémentaire de légitimation de son pouvoir. Ces tombes témoignent de grands écarts sociaux et de velléités de renforcement et d'élargissement du pouvoir. Mais ces tentatives paraissent avoir été fugaces. Cette période se caractérise ainsi par une fragilité chronique du pouvoir. Les chefs exerçaient probablement un contrôle sur l'attribution des parcelles travaillées en arbitrant les conflits, mais non sur les produits primaires de la terre et leurs surplus ; tout simplement parce que ceux-ci ne circulaient que sur de faibles distances (Harding, 1984). Pour la plupart des chefs de communauté, les produits secondaires à valeur d'échange élevée étaient, en conséquence, exotiques ; leur contrôle n'en pouvait être que partiel et fragile. Ils restaient probablement dépourvus de la base économique nécessaire à l'élargissement durable de leur pouvoir territorial.

Des liens matrimoniaux à plus longue distance étaient vraisemblablement entretenus par les élites afin d'affermir les réseaux d'alliances qui leur étaient indispensables pour se procurer les biens de prestige nécessaires à leur reproduction sociale. Bien que plus dilatés, les réseaux de ce type restaient partiellement fondés sur les relations familiales. Par le contrôle de la circulation du bronze, utilisé à partir du Bronze B (vers 1600 av. J.-C.) pour la fabrication d'outils nécessaires à des activités fondamentales pour la production vivrière (haches lourdes et faucilles), les élites sociales semblent bien être parvenues à exercer leur pouvoir économique sur la paysannerie. Le pouvoir politique s'en est logiquement trouvé renforcé de manière déterminante. Nombre d'indices suggèrent, à partir de la seconde moitié du II^e millénaire av. J.-C., l'adoption dans toute l'Europe hors du monde égéen d'une organisation du type de la chefferie simple. Les élites masculines, en particulier, connectées entre elles sur de plus grandes distances et avec une fréquence accélérée au sein des réseaux d'alliances et d'échanges, ont alors adopté un style de vie de type « aristocratique ». Celui-ci s'exprime par le port d'un équipement et l'usage de symboles de pouvoir analogues de la Méditerranée à la Baltique et de l'Oural à l'Atlantique. Ces symboles, présents dans leurs tombes, comme dans des

dépôts non funéraires conjuguent quatre domaines emblématiques (Treherne, 1995) : la guerre (armement), la mobilité (harnachement équestre, char), la ritualité (vaisselle de luxe, instruments de musique) et la majesté (costume, parures, instruments de toilette). Que ce soit dans l'armement offensif, avec l'épée dont les qualités techniques progressent partout très vite, ou défensif (casques, cuirasses, cnémides), la très grande maîtrise des artisans bronziers s'exprime sans ambiguïté. La réalisation de pièces résultant de l'assemblage sophistiqué de larges plaques de tôles de bronze – c'est aussi au xiv^e s. av. J.-C. qu'apparaissent les grands chaudrons, les situles et les lurs – classe ces artisans dans la catégorie la plus spécialisée.

L'influence de sociétés voisines plus complexes, au sud-est de l'Europe en particulier, a certes souvent stimulé le processus de stratification sociale. Dans ce cas, elle n'a fait, toutefois, que renforcer et accélérer un phénomène rendu possible par des facteurs internes : des progrès techniques qui ont permis l'intensification de la production. On peut penser que les innovations techniques ont répondu à la contradiction, bien connue depuis le travail d'E. Boserup, entre la croissance démographique et la capacité de production (Boserup, 1965). Elles ont surtout permis de stabiliser les entités territoriales et la stratification sociale qui étaient restées fondamentalement mouvantes jusque-là.

Ce phénomène s'est accentué du Bronze D-Hallstatt A1 au Hallstatt A2-B1 (1350 à 930 av. J.-C. environ). Sur les sites fortifiés de Sorel-Moussel « Fort-Harrouard » (Mohen et Bailoud, 1987), Vieux-Moulin « Saint-Pierre-en-Chastre » et Catenoy « Camp de César » (Blanchet, 1984), de nombreux bronzes ont été découverts, ainsi que des témoins d'activités métallurgiques. Malgré des écarts quantitatifs importants, dus à des circonstances de fouille assez différentes sur ces sites, il est frappant de constater qu'ils sont proportionnellement très comparables pour les catégories fonctionnelles de bronzes qu'ils recelaient. Les parures dominent largement. Les outils tiennent une place importante. Les armes représentent entre 10 et 18 % des objets. Les haches enfin, potentiellement plurifonctionnelles, se montrent curieusement minoritaires, alors même que l'on en produisait sur place. Les proportions de moules semblent indiquer une production largement tournée vers l'armement pour l'exportation. Des armes sont certes présentes dans 22 % des locus, mais il a été trouvé trente-neuf moules d'épées pour seulement vingt-neuf épées. Pour les autres catégories, en revanche, les proportions relatives plaident pour une production à usage local, sauf peut-être pour les parures dont les moules paraissent, comme pour les armes, surabondants par rapport aux produits finis. À l'échelle du Bassin parisien, deux sites fortifiés ont livré à eux seuls un peu plus de bronzes que tous les dépôts non funéraires terrestres du Bronze final et plus de deux fois plus que ceux découverts dans les cours d'eau. Cela témoigne de leur richesse exceptionnelle, donc de la spécificité de leur fonction. Il s'agit manifestement de centres de production intensive, principalement pour des biens de prestige ; les nombreux outils constituaient

l'équipement d'artisans – ce sont surtout des ciselets et des poinçons – qui entouraient une élite bien armée et richement parée. Les outils plus particulièrement liés aux activités de subsistance, haches et faucilles ne sont présents qu'en nombre très faible, peut-être parce qu'ils étaient nécessaires à tous les paysans, donc rapidement diffusés dans les campagnes alentour (Brun, 1993).

Ces trois sites fortifiés poursuivent leur existence dans le Hallstatt B2/3, mais en perdant apparemment leur opulence. Les sites fortifiés se multiplient pourtant alors ; douze sont d'ores et déjà bien attestés. Un seul, Villiers-sur-Seine (Peake *et al.*, 2009), a révélé une richesse en bronzes comparable à celle des sites antérieurs ; il est vrai qu'il a bénéficié d'une fouille intégrale contrairement aux autres. C'est aussi à partir de cette étape chronologique qu'une partie des activités de tissage a été dévolue à la sphère du prestige. Tandis qu'auparavant la plupart des biens de prestige étaient exotiques pour la majorité des communautés, des productions locales ont dorénavant pu être fabriquées un peu partout, spécialement pour alimenter la stratégie de pouvoir des dominants. Il convient de préciser qu'un bien change presque de nature en entrant dans la sphère du prestige, tant il se charge de symboles sociaux. Il devient, par définition, inaccessible au commun des mortels. C'est en ce sens que la limite entre la sphère du prestige et celle de la subsistance doit rester étanche ; un objet ne peut être de prestige que dans la sphère du prestige. Avant d'y pénétrer, il n'est guère plus que de la matière mise en forme. Il ne peut en sortir que par une déformation, une destruction, ou une transformation radicale ; ainsi, un fragment d'épée récupéré pour la refonte a perdu toute valeur sociale, aussi ne peut-il en aucun cas être qualifié de bien de prestige. N'étant porteur de prestige que pour certains, un tel bien perd sa valeur sociale en devenant accessible à quiconque ; auquel cas, c'est bien entendu le rang social lui-même qui s'en trouverait dévalué. De nombreux témoignages historiques et ethnographiques montrent le soin jaloux que les dominants prenaient partout pour éviter les dérogations à cette règle (Duby, 1984 ; Mauss, 1923-1924 ; Sahlins, 1972). Cette mutation technique et sociale a abouti au renforcement de la stratification sociale, à la stabilisation territoriale et à la croissance de la spécialisation artisanale à l'intérieur de chaque communauté autonome. En effet, la spécialisation des tâches s'est accrue à la fois à l'échelle intercommunautaire et au sein de chaque communauté. Le travail du bronze nécessitait la disponibilité, la connaissance et le savoir-faire de spécialistes, peut-être déjà à temps plein. D'autres spécialistes se devinent désormais devant les grands métiers à tisser verticaux à quatre barres de lisse qui apparaissent au début du I^{er} millénaire av. J.-C. (Masurel, 1984 et 1988). Il faut souligner qu'à cette époque, ces artisans dépendaient nécessairement de l'élite sociale, principale sinon unique consommatrice de leurs produits. S'y est ajouté, à partir de la même date, le passage à un niveau très supérieur de l'exploitation du sel terrestre par évaporation sur les sources salées ou par la technique des briquetages (Bergier, 1982). Ces éléments, parfois conjugués, ont offert à un nombre beaucoup plus

grand de chefs locaux la possibilité d'exercer un contrôle direct sur la production et l'exportation lointaine de biens, souvent de prestige : blocs de sel, salaisons, vêtements et tentures de luxe en laine. On peut penser que certains chefs ont trouvé là les moyens économiques nécessaires au renforcement de leur emprise territoriale et de leur pouvoir dynastique.

La corrélation entre la complexité des sociétés traditionnelles et le niveau de spécialisation artisanale s'avère positive, mais plus compliquée que prévue. Le principal effet de flou est dû au fait que les critères descriptifs se cumulent bien dans le sens de la croissance de leur niveau de difficulté technique et d'intensité du travail, mais sans faire disparaître les plus simples. Cette évidence n'est qu'apparente, car elle se révèle souvent oubliée, ce qui engendre bien des ambiguïtés et peut laisser penser à une absence de corrélation entre les deux phénomènes. Il ne s'agit, en réalité, que d'une dissymétrie. Si aucune technique artisanale n'est indispensable à la croissance de la complexité sociale, un certain niveau de complexité sociale détermine, en revanche, la mise en pratique d'activités artisanales spécialisées.

En effet, plus une société est complexe, plus elle permet à certains d'acquérir et de développer les connaissances et les équipements nécessaires à la fabrication spécialisée de certains biens matériels et de les écouler. Certaines activités artisanales et certains niveaux de technicité s'avèrent, bien sûr, plus dépendants du contexte social que d'autres. Ceci est important, car, logiquement, plus un type d'activité artisanale est socialement dépendant, moins il a de chances de survivre à une baisse de la complexité sociétale. Or, nous savons que de tels effondrements se sont souvent produits. Cela suggère d'ailleurs d'ajouter à l'avenir, un critère supplémentaire à notre classification : le niveau de dépendance contextuel. Par ailleurs, si certains types d'activités de fabrication régressent fortement, comme la taille du silex pendant l'âge du Bronze, de nombreuses activités peu spécialisées ont continué, nous l'avons souligné, et continuent d'être pratiquées dans tous les types de sociétés. Cela signifie que seules les activités artisanales les plus spécialisées constituent des révélateurs fiables du niveau de complexité sociale.

Pour l'âge du Bronze européen, une nette distinction apparaît entre le monde égéen où se sont développées des formations étatiques et le reste du continent où le niveau de complexité politique ne faisait que se stabiliser au même moment sous la forme de chefferies simples. Tant du point de vue de la taille de l'unité de production, que de la périodicité de l'activité, du niveau de dépendance vivrière, du volume de production et du niveau de technicité, les niveaux les plus élevés de notre typologie ont été atteints dans les États archaïques minoens et mycéniens pour plusieurs domaines de production artisanale. Ailleurs, s'observe une croissance du degré de spécialisation dans trois types de production (fig. 1). La fabrication d'objets en bronze se situe dès le début de la période à un niveau moyen, dans les régions pionnières, sauf pour la périodicité qui demeurait probablement au niveau le plus bas.

Le niveau moyen a été atteint pour les cinq critères au début du Bronze moyen, ou Bronze B, de manière généralisée. On produisait alors partout, même loin des gisements de matières premières et dans les établissements les plus modestes, semble-t-il, des outils en bronze devenus indispensables pour défricher et probablement aussi pour moissonner. Au XIV^e s. av. J.-C., certains bronziers sont parvenus à produire des objets en tôle de bronze, dont certaines plaques, comme des plastrons ou des dossières de cuirasses, avoisinaient le poids d'1,5 kg correspondant au seuil d'un saut technologique difficile à franchir. Ces spécialistes exerçaient leurs talents dans des ateliers et selon une périodicité de niveau toujours moyen, mais se situaient très probablement au niveau le plus élevé de notre barème pour le niveau de dépendance vivrière, le volume de production et le degré de technicité ; leurs produits répondant à des commandes de l'élite sociale la plus élevée, nous pouvons penser qu'ils étaient des artisans de cour. Pour des raisons analogues, les producteurs ou, plus probablement, productrices de textiles de luxe à partir du X^e s. av. J.-C. à l'aide de métiers à tisser verticaux à quatre barres de lisse et de plaquettes pour les bordures, bien que d'un niveau technique inférieur, peuvent aussi être envisagé(e)s comme étroitement lié(e)s aux dynasties dirigeantes. Pour la poterie, l'usage de fours à chambre séparée du foyer se généralise plus tôt, au moins vers le milieu du XII^e s. av. J.-C. Seuls un ou deux étant visiblement en activité sur les agglomérations largement explorées, il paraît logique d'imaginer un spécialiste de niveau moyen apte à cuire de temps en temps la production de chaque maisonnée.

Ce coup de projecteur jeté sur l'âge du Bronze confirme largement nos résultats préalables qui permettaient de conclure à la dépendance du niveau de spécialisation artisanale d'une société vis-à-vis de son niveau de complexité politique et non l'inverse (Brun *et al.*, 2006). Les artisanats les plus spécialisés s'avèrent intimement liés aux capacités de mobilisation et aux stratégies de pouvoir des dominants. Ils sont, en conséquence, des indicateurs fiables de la forme d'organisation des sociétés où ils se trouvent pratiqués. Il convient ici de garder en tête que ce n'est pas le fait de produire des objets en bronze qui indique telle ou telle forme d'organisation

sociétale, mais le niveau de spécialisation de sa production. Ainsi, avons-nous vu plus haut que, dans les chefferies, la taille de l'unité de production et la périodicité de celle-ci restaient de niveau moyen, tandis que dans les États égéens, fonctionnaient intensivement des sortes de manufactures dispersées aux ordres du palais. Ces deux types très différents de sociétés étant classés dans l'âge du Bronze, cela invite, au passage, à relativiser beaucoup cette notion d'âge du Bronze et la pertinence de sa signification historique en tant qu'étape significative d'un palier de développement social.

NOTES

1. Cette définition de la Protohistoire qui ne fait pas, et de loin, l'unanimité se justifie pourtant pleinement pour peu que l'on envisage la question à la bonne échelle, c'est-à-dire celle de l'histoire de l'humanité. L'adoption d'une économie de production et celle de la forme d'organisation étatique constituent deux changements sociaux les plus importants de notre évolution sociale avant la révolution industrielle. Il s'avère ainsi beaucoup plus logique de rassembler la période intermédiaire entre la néolithisation et l'étatisation sous une même étiquette, les changements internes à celle-ci n'ayant, à l'évidence, pas eu les mêmes répercussions.
2. L'orthographe « âge du Bronze » se trouve souvent corrigée d'autorité par les responsables de certaines revues, soit en mettant une majuscule au mot âge, soit en l'enlevant au mot bronze. La forme adoptée ici exprime l'idée selon laquelle, si le terme d'âge ne recèle aucune obscurité (il s'agit d'un nom commun au plein sens du terme qui répond parfaitement à une définition courante et n'a donc aucun besoin d'une majuscule), celui de bronze pose le problème de signifier de moins en moins la période durant laquelle ce matériau a joué un rôle décisif dans les sociétés en question (il n'a joué un rôle déterminant pour leur économie qu'à partir du Bronze moyen, soit six siècles environ après le début qui lui est traditionnellement attribué). C'est, par conséquent, un concept dont le sens dépasse largement l'usage pur et simple d'un matériau, ce qui rend utile de le signaler à l'aide d'une majuscule. J'ajoute que chaque auteur doit être laissé libre d'exprimer sa conception en usant de l'orthographe qui lui convient s'il respecte les règles du bon usage ; des conventions typographiques rigides en la matière n'ont pas lieu d'être.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERGIER J.-F. (1982) – *Une histoire du sel*, Fribourg, Office du Livre, 250 p.
- BLANCHET J.-C. (1984) – *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, Société préhistorique française (Mémoires, 17), 608 p.
- BOSERUP E. (1965) – *The Conditions of Agricultural Growth*, Chicago, Aldine (Traduction française, 1970 : *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion), 124 p.
- BRENIQUET C. (2006) – Tissage et spécialisation du travail en Mésopotamie du Néolithique au III^e millénaire av. J.-C., *in*
- A. Averbouh, P. Brun, C. Karlin, S. Mery et P. de Miroshedji (dir.), *Spécialisation des tâches et sociétés*, Paris, Maison des sciences de l'homme (*Techniques et Culture*, 46-47), p. 253-272.
- BRIARD J. (1984) – *L'âge du Bronze en France, 3. Les Tumulus d'Armorique*, Paris, Picard, 308 p.
- BRUN P. (1993) – East-west Relations in the Paris Basin during the Late Bronze Age, *in* C. Scarre et F. Healy (éd.), *Trade and Exchange in Prehistoric Europe*, actes du colloque (Bristol, avril 1992), Oxford, Oxbow Books, p. 171-182.
- BRUN P., AVERBOUH A., KARLIN C., MERY S., MIROSCHEJDI P. DE (2006) – Les liens entre la complexité des sociétés

- traditionnelles et le niveau de spécialisation artisanale, in A. Averbough, P. Brun, C. Karlin, S. Mery et P. de Miroschedji (dir.), *Spécialisation des tâches et sociétés*, Paris, Maison des sciences de l'homme (*Techniques et Culture*, 46-47), p. 325-347.
- BURGESS C. (1980) – *The Age of Stonehenge*, Londres, J. M. Dent, 402 p.
- CHADWICK J. (1977) – *The Mycenaean World*, Cambridge, Cambridge University Press., 210 p.
- CHARLOUX G. (2006) – Production des céramiques et évolution sociale en Palestine de la fin du IV^e au III^e millénaire av. J.-C., in A. Averbough, P. Brun, C. Karlin, S. Mery et P. de Miroschedji (dir.), *Spécialisation des tâches et sociétés*, Paris, Maison des sciences de l'homme (*Techniques et Culture*, 46-47), p. 273-284.
- DEBORD P. (1973) – Esclavage mycénien, esclavage homérique, *Revue des études anciennes*, 75, p. 225-240.
- DUBY G. (1984) – *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Paris, Fayard, 188 p.
- GODART L. (1979) – Le linéaire A et son environnement, *Studi micenei ed egeo-anatolici*, 20, p. 27-42.
- HALSTEAD P. (1988) – On Redistribution and the Origin of the Minoan-Mycenaean Palatial Economies, in E. B. French et K. A. Wardle (éd.), *Problems in Greek Prehistory*, Bristol, Bristol Classical Press, p. 519-530.
- HARDING A. (1984) – Aspects of Social Evolution in the Bronze Age, in J. Bintliff (éd.), *European Social Evolution, Archaeological Perspectives*, Bradford, University of Bradford, p. 135-145.
- JOHNSON A. W., EARLE T. (1987) – *The Evolution of Human Societies*, Stanford, Stanford University Press, 360 p.
- LÉVY E., éd. (1987) – *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Leyde, E. J. Brill, 502 p.
- MASUREL H. (1984) – Les tissus à l'âge du Fer, *Archéologia*, 189, p. 43-55.
- MASUREL H. (1988) – Le tissage, technique de pointe à l'âge du Fer, in *Les princes celtes et la Méditerranée*, actes des Rencontres de l'École du Louvre, Paris, Réunion des musées nationaux, p. 187-198.
- MAUSS M. (1923-1924) – Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, *L'Année sociologique*, 1, p. 30-186.
- MICHEL C. (2006) – Femmes et production textile à Aššur au début du II^e millénaire av. J.-C., in A. Averbough, P. Brun, C. Karlin, S. Mery et P. de Miroschedji (dir.), *Spécialisation des tâches et sociétés*, Paris, Maison des sciences de l'homme (*Techniques et Culture*, 46-47), p. 285-302.
- MOHEN J.-P., BAILLOUD G. (1987) – *L'âge du Bronze en France*, 4. *La vie quotidienne, les fouilles du Fort-Harrouard*, Paris, Picard, 241 p.
- OLIVIER (1989) – L'écriture et la langue mycéniennes, in R. Treuil, P. Darcque, J.-C. Poursat et G. Touchais (dir.), *Les civilisations égéennes du Néolithique et de l'âge du Bronze*, Paris, Presses universitaires de France, p. 394-399.
- OTTO K. H. (1955) – *Die sozialökonomischen Verhältnisse bei den Stämmen der Leubinger Kultur in Mitteldeutschland*, Berlin, Deutsche Verlag der Wissenschaften (Ethnographisch-archäologische Forschungen, 3, 1), 124 p.
- PEAKE R., ALLENET G., AUXIETTE G., BOISSEAU F., CHAUSSE C., COUBRAY S., LEROYER C., PAUTRET-HOMERVILLE C., PERRIERE J., TOULEMONDE F. (2009) – Villiers-sur-Seine, le Gros Buisson : un habitat aristocratique de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer, in M.-J. Roulière-Lambert, A. Daubigny, P.-Y. Milcent, M. Talon et J. Vital, *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e siècle av. J.-C.)*, actes du XXX^e Colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006), Dijon, RAE (Supplément à la *Revue archéologique de l'Est*, 27), p. 559-564.
- PROCOPIOU H. (2006) – Artisans et artisanat dans le monde égéen protohistorique : état de la question, in A. Averbough, P. Brun, C. Karlin, S. Mery et P. de Miroschedji (dir.), *Spécialisation des tâches et sociétés*, Paris, Maison des sciences de l'homme (*Techniques et Culture*, 46-47), p. 303-324.
- PROVENZANO N. (2006) – Structuration sociale et spécialisation des tâches dans les Terramares (Italie), in A. Averbough, P. Brun, C. Karlin, S. Mery et P. de Miroschedji (dir.), *Spécialisation des tâches et sociétés*, Paris, Maison des sciences de l'homme (*Techniques et Culture*, 46-47), p. 211-220.
- QUILLIEC B. (2007) – *L'épée atlantique : échanges et prestige au Bronze final*, Paris, Société préhistorique française (Mémoires, 42), 172 p.
- RENFREW C. (1985) – *The Archaeology of Cult: The Sanctuary at Phylakopi*, Londres, British School of Archaeology at Athens (Supplementary volumes, 18), 513 p.
- SAHLINS M. D. (1972) – *Stone-Age Economics*, Chicago, Aldine, Alberton (Traduction française, 1976 : *Âge de la Pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard), 348 p.
- SCHACHERMEYR F. (1984) – *Griechische Frühgeschichte*, Vienne, Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 334 p.
- SERVICE E. R. (1962) – *Primitive Social Organization. An Evolutionary Perspective*, New York, Random House, 221 p.
- STERNBERG M. (2006) – Peut-on parler de spécialisation pour la pêche en Méditerranée, du Bronze final à l'époque Républicaine?, in A. Averbough, P. Brun, C. Karlin, S. Mery et P. de Miroschedji (dir.), *Spécialisation des tâches et sociétés*, Paris, Maison des sciences de l'homme (*Techniques et Culture*, 46-47), p. 63-78.
- TESTART A. (2005) – *Éléments de classification des sociétés*, Paris, Errance, 160 p.
- TREHERNE P. (1995) – The Warrior's Beauty: the Masculine Body and Self-identity in Bronze-Age Europe, *Journal of European Archaeology*, 3, 1, p. 105-144.
- WARREN P. M. (1988) – *Minoan Religion as Ritual Action*, Göteborg, Gothenburg University Press, 39 p.

Patrice BRUN

professeur de Protohistoire européenne,
Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
UMR 7041 « ArScAn »
patrice.brun@univ-paris1.fr

ARTISANATS ET PRODUCTIONS À L'ÂGE DU BRONZE

Actes de la journée de la Société préhistorique française de Nantes, 8 octobre 2011

Textes publiés sous la direction de

Sylvie BOULUD-GAZO et Théophile NICOLAS

La journée d'étude consacrée aux artisanats et aux productions à l'âge du Bronze a permis de présenter des approches variées et complémentaires, et de mobiliser les données les plus récentes afin de dresser un tableau synthétique des connaissances actuellement disponibles pour la France et les régions voisines.

Différentes directions ont été envisagées pour établir les bases d'une discussion. Les mobiliers archéologiques liés aux multiples artisanats et productions de l'âge du Bronze ont été observés à la lumière de leur(s) contexte(s) de découverte et replacés en regard de ce que l'on sait des ateliers de production et/ou des structures artisanales actuellement reconnus sur le terrain. La métallurgie et les productions céramiques font bien évidemment partie des artisanats évoqués, mais une place privilégiée a été également réservée aux productions plus rarement considérées comme les outillages lithiques et l'ambre. Des approches plus techniques, en particulier pour la reconnaissance des chaînes opératoires suivies dans la réalisation de certains objets complexes, permettent d'aborder d'autres questions comme celle de l'identification de zones de production ou encore celle de la circulation et des échanges au sein d'un territoire déterminé. Une réflexion plus théorique a été ouverte sur la « valeur » et le statut des objets fabriqués et sur la pertinence des appellations traditionnellement utilisées : productions domestiques – productions de prestige – productions funéraires ? Enfin, cette rencontre a donné l'occasion de réfléchir et de discuter sur le rôle et la position des artisans au cœur des sociétés de l'âge du Bronze.

This study day on Bronze Age crafts and productions has provided a forum to discuss new perspectives in research, using the most recent data from France and neighbouring areas. Different aspects were addressed. Firstly, the crafted Bronze Age objects were studied taking into consideration the context of their discovery, whilst linking them to our knowledge of the actual workshops and productions sites that have been excavated in the field. Metalworking and pottery production were of course addressed, but other lesser known crafts such as stone tools and amber production were also discussed. More technical aspects such as the definition of the chains operatoires for the production of complex objects were considered, which led on to other questions on production areas and also on circulation and exchange within an identified territory. A more theoretical approach was also examined on the 'value' and the status of produced objects and the pertinence of their traditional designations: domestic – prestige – funerary productions? To conclude, this study day has provided the opportunity to reflect on the role and the position of craftspeople in Bronze Age society.

Les « Séances de la Société préhistorique française » sont disponibles
en libre accès sur : www.prehistoire.org

